



Saint Marc Jaumegarde

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Commune de Saint Marc Jaumegarde

PLAN LOCAL D'URBANISME

5.c. Planche des risques

MODIFICATION N°2 du PLU

SUITE À SON ANNULATION PAR JUGEMENT N°1704022-1704023 du TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON ET À L'ARRÊT N°191Y03987 de la Cour Administrative d'Appel de Lyon du 25 février 2020 RELATIF AUX MESURES D'ADAPTATION DE CE JUGEMENT

Elaboration du PLU prescrite le 18 octobre 2010
PLU arrêté le 16 août 2016
PLU approuvé le 21 mars 2017
Modification N°1 du PLU approuvée le 18 octobre 2018
Approbation du reclassement du secteur UDI1p1 en zone N approuvée le 31 juillet 2020

Approbation de la modification n°2 le 18 décembre 2022 par délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence

Légende :

UA	Nom de zone
—	Limite de zone

Aléas inondations par ruissellement ou débordement de cours d'eau
(source : schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales et étude d'inondabilité - Ingerop - Mars 2017)

Aléas issus de l'étude hydrogéomorphologique

	Aléa fort
	Aléa modéré
	Aléa érosion hydrique
	Têtes de vallon ou micro-vallons

Aléas issus de modélisations hydrauliques

	Aléa fort
	Aléa modéré
	Aléa résiduel
	Aléa faible

Retrait gonflement des argiles

(source : BRGM - Décembre 2007 / DDTM 13)

	Zone faiblement à moyennement exposée
--	---------------------------------------

Susceptibilité mouvements de terrain

(source : BRGM - Décembre 2007 / DDTM juillet 2011)

	Zone potentiellement exposée aux chutes de blocs
	Zone potentiellement exposée aux coulées boueuses et charriages torrentiels
	Glissement de terrain
	Effondrement (Karst - Gypse - Carrières)

Phénomènes reconnus

(source : BRGM - Décembre 2007 / DDTM13 / SU juillet 2011)

	Cavité naturelle
	Glissement

